

# Budget 2023

5 DÉCEMBRE 2022







# Sommaire

Présentation du budget 2023

1

## Discours du maire

2

## Taxation et tarification

- Conversion du rôle et taux de taxes 2023
- Tarification
- Variation du compte de taxes moyen
- Comparaison du compte de taxes moyen

3

## Budget 2023

- Sommaire
- Revenus
- Dépenses



**1**

**Discours du maire**

# Discours du maire



**Chères Rimouskoises,  
Chers Rimouskois,**

C'est avec une grande reconnaissance pour la rigueur du travail de notre équipe municipale que je vous présente aujourd'hui, au nom du conseil municipal, les prévisions budgétaires de la Ville de Rimouski pour l'année 2023.

Forts d'un premier tour de roue d'un an comme conseil municipal, l'élaboration de ce budget nous aura permis de bien positionner notre vision et nos priorités, en collaboration avec l'administration municipale.

Les prévisions budgétaires de l'année 2023 représentent bien la direction que nous souhaitons suivre dans les prochaines années, laquelle sera également marquée par le dévoilement des résultats de la démarche de consultation *Rimouski2030*.

C'est le sentiment du devoir accompli qui émane de ces nouvelles prévisions budgétaires, alors que nous sommes confrontés à une conjoncture économique incertaine. L'expertise et la créativité de nos équipes pavent la voie pour réaliser nos ambitions déjà exprimées pour l'avenir de notre ville tout en atténuant la pression de l'inflation sur les citoyennes et citoyens.

## **Budget 2023**

Nous présentons cette année un budget équilibré de 109 M\$. Le contrôle des dépenses, la planification efficiente et la mise en place de nouvelles mesures d'économies nous ont permis de limiter à 3,6 % l'augmentation du compte de taxes moyen. Celle-ci se traduit par une hausse annuelle de 98 \$ pour une résidence dont la valeur moyenne est de 253 800 \$.

Avec l'arrivée du nouveau rôle d'évaluation 2023-2025, le conseil municipal et moi-même tenons à compenser l'impact de l'augmentation de la valeur des propriétés par une diminution du taux de taxation. Pour les propriétés résidentielles, nous passons d'un taux de 1,006 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2022 à un taux de 0,89 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2023. La conversion du rôle d'évaluation occasionne ainsi un moins grand fardeau financier aux contribuables.

Je suis fier du travail de nos équipes, car cette hausse de 3,6 % est nettement inférieure à l'Indice des prix à la consommation (IPC) du Canada qui a atteint 6,9 % en octobre dernier. Alors que l'administration municipale doit aussi composer avec des augmentations constantes du taux d'intérêt, du coût de l'essence, des matériaux de construction et autres biens et services, ce contrôle sur le compte de taxes moyen démontre bien notre adaptabilité et notre capacité à trouver des mesures de mitigation au bénéfice de la population.

Cette situation a amené à revoir certaines pratiques et à faire preuve d'une grande rigueur dans un contexte plus instable. Soulignons également notre expertise interne nous permettant d'obtenir un meilleur équilibre entre le travail effectué en régie et les contrats octroyés à l'externe, ce qui nous démarque de plusieurs autres municipalités.

## Revenus additionnels et mesures d'économies

L'augmentation du nombre de nouvelles propriétés sur le territoire nous permet de générer près de 1,1 M\$ en revenus de taxation. Il faut également souligner la hausse notable des revenus d'intérêts sur nos placements temporaires qui nous permettra de toucher tout près de 2 M\$ en 2023 et donc, de contrer l'impact de la hausse du taux d'intérêt sur nos coûts de financement. En parallèle, la refonte des compensations tenant lieu de taxes du gouvernement du Québec, un projet de simplification du calcul de ces compensations, nous permet un gain de 0,7 M\$ en 2023.

La mise en place de nouvelles mesures d'économies contribue aussi à diminuer la hausse du taux de taxation. Parmi celles-ci, soulignons les initiatives associées au déneigement sur le territoire, lesquelles permettent de faire des économies de 178 000 \$, tout en diminuant notre empreinte sur l'environnement. Les économies sur le plan de la gestion des matières résiduelles représentent quant à elles une somme de 101 000 \$ et la conversion de l'éclairage à DEL et différentes mesures d'efficacité énergétique au complexe sportif Desjardins, un total de 240 000 \$ annuellement.

## Taux commercial

Les paliers de taxation commerciale ont été ajustés avec le nouveau rôle d'évaluation 2023-2025, dans un objectif d'équité fiscale. Par conséquent, pour la première strate de la valeur d'imposition inférieure à 1 M\$, le taux sera fixé à 1,685 \$, comparativement au taux de l'an dernier de 1,819 \$, pour une diminution de 0,134 \$ en 2023. Pour la deuxième strate d'évaluation foncière se situant entre 1 M\$ et 2 M\$, le taux passe de 1,819 \$ à 2,017 \$ par 100 \$ d'évaluation. Pour la dernière strate de valeur qui excèdera 2 M\$, le taux passe quant à lui de 2,012 \$ à 2,017 \$, ce qui représente une augmentation de 0,005 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Ces ajustements nous permettent de tenir compte de la variation du rôle d'évaluation après la pandémie, de considérer les impacts pressentis par les entreprises locales et, ultimement, de limiter la pression sur les plus petites entreprises.

## Mise en œuvre de *Rimouski2030*

Alors que nous venons de conclure les phases clés de la démarche *Rimouski2030*, avec le bilan à l'interne de l'organisation et la consultation auprès de la population et de nombreux organismes, nous adopterons au début de l'année 2023 le cadre stratégique issu des résultats des différentes consultations. Bien que ce chantier arrive bientôt à sa conclusion, la mise en œuvre d'une telle démarche est essentielle et demandera la collaboration de l'ensemble des services municipaux pour que les priorités identifiées soient prises en considération et guident les équipes internes. Il s'agit d'un outil précieux pour l'avenir qui nous permettra de prioriser les actions, et ce, en conformité avec la vision des citoyennes et citoyens.

## Logement

La crise du logement est encore bien présente à Rimouski et fait assurément partie des enjeux prioritaires auxquels nous continuerons de nous consacrer. À cet égard, des annonces seront faites sous peu pour rendre public un plan de lutte contre la crise du logement qui prévoira plusieurs mesures et incitatifs pour encourager la mise en chantier de projets immobiliers résidentiels.

Par ailleurs, les prévisions budgétaires 2023 comptent toujours une bonification au fonds réservé au logement social, grâce à la contribution annuelle de 260 000 \$, financée à même les redevances éoliennes. C'est donc une somme de 1,27 M\$ qui sera disponible au 31 décembre 2023 pour des projets subventionnés par les instances gouvernementales.

## Projets phares et développement

Malgré le contexte économique plus difficile de la prochaine année, des projets porteurs pour la communauté verront le jour. Soulignons d'emblée la fin du chantier de construction du nouveau Théâtre du Bic qui se terminera au printemps et qui offrira une scène artistique exceptionnelle dans la région, laquelle contribuera grandement au rayonnement et à l'attractivité culturelle de notre ville. Les projets de construction de la faculté de médecine, du Lab-École et de la Maison des aînés seront aussi complétés incessamment.

La réalisation du projet gagnant de la troisième édition du budget participatif citoyen permettra bientôt à notre communauté de profiter d'un parc inclusif pour toutes et tous, adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite. Le réaménagement d'un terminus et autres aménagements en transport en commun viendront quant à eux bonifier nos services en matière de déplacement durable, alors que le programme de réfection du réseau routier et autres budgets réservés à la voirie locale amélioreront aussi la qualité de nos routes et chemins publics sur le territoire.

L'année 2023 verra également se concrétiser les premières étapes du processus de réaménagement du centre-ville et la consultation des actrices et acteurs clés du milieu. Nous pourrons ainsi avoir une meilleure idée de l'échéancier de réalisation de ce grand projet qui changera le cœur de notre ville et où naîtra un quartier de la culture ces prochaines années.

## Jeux du Québec

En terminant, l'année 2023 marquera un pan de l'histoire rimouskoise avec la tenue de la 57<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec du 21 au 29 juillet, une première en période estivale après les Jeux d'hiver de 1975 et 2001. Notre ville sera alors hôtesse des 19 régions représentées lors des Jeux d'été, accueillant 3 500 athlètes de partout au Québec et comptant sur l'apport de 2 500 bénévoles. Plus de 125 000 personnes sont attendues pendant ces neuf journées de compétition et Rimouski vibrera assurément au rythme des Jeux du Québec et rayonnera à l'échelle provinciale et nationale.

Pas moins de 19 disciplines sportives seront représentées dans nos infrastructures. Cet événement d'envergure engendrera des retombées économiques estimées à 12 M\$, tout en laissant un legs important à toute la communauté, notamment pour nos athlètes et notre relève sportive. Pour la Ville de Rimouski, ce sont des investissements de plus de 8,9 M\$ depuis la préparation du cahier de candidature en 2020, jusqu'à la remise à niveau de nos infrastructures sportives et la préparation des sites, dont 5 M\$ proviennent du gouvernement du Québec.

À l'aube de cette nouvelle année qui nous attend, je suis débordant d'optimisme et d'enthousiasme en pensant aux projets en développement. Nous connaissons les défis auxquels nous devons faire face et nous avons développé les outils qui nous permettront de les relever pour aider Rimouski à devenir toujours plus dynamique et innovante.



**Guy Caron**  
**Maire de Rimouski**





**2**

# Taxation et tarification

# Conversion du rôle 2023-2024-2025

Impact sur le taux de la catégorie des immeubles résidentiels

	2022	2023
<b>Évaluation résidence moyenne (avant et après dépôt du rôle)</b>	<b>218 000 \$</b>	<b>253 800 \$</b>
Taux 2022 (avant et après équilibrage)	1,006 \$	0,864 \$
Taxe foncière	2 193 \$	2 193 \$
<b>Variation en \$ (avant l'adoption du budget)</b>		<b>- \$</b>

La taxe foncière est calculée en fonction de l'évaluation des propriétés (par 100 \$ d'évaluation).

# Conversion du rôle et taux de taxes

2023

Catégories d'immeubles	Résiduelle (résidentiels)	Six logements et plus	Terrains vagues desservis	Agricoles	Forestiers (1)
Taux 2022	1,006 \$	1,006 \$	2,012 \$	1,006 \$	S.O.
Impact de la variation du rôle et maintien de la répartition de la charge fiscale	(0,142) \$	(0,148) \$	(0,314) \$	(0,190) \$	S.O.
Taux 2022 suite à l'équilibrage	0,864 \$	0,858 \$	1,698 \$	0,816 \$	0,816 \$
Respect des seuils historiques	- \$	0,006 \$	0,030 \$	0,048 \$	0,048 \$
Indexation (3 %)	0,026 \$	0,026 \$	0,052 \$	0,026 \$	0,026 \$
<b>Taux 2023</b>	<b>0,890 \$</b>	<b>0,890 \$</b>	<b>1,780 \$</b>	<b>0,890 \$</b>	<b>0,890 \$</b>

La taxe foncière est calculée en fonction de l'évaluation des propriétés (par 100 \$ d'évaluation).

(1) Nouvelle catégorie créée en 2023. Ces immeubles étaient inclus dans la catégorie des immeubles agricoles auparavant.

# Immeubles non résidentiels et industriels

Diminution du seuil des strates de valeur foncière de 2 M\$ en 2022 à 1 M\$ en 2023

## Taux distincts par strates de valeur foncière

Catégories d'immeubles	Non résidentiels (secteur privé)	Non résidentiels (secteur public (1))	Industriels
Nombre d'immeubles > 2 M\$	76 sur 1 122	6 sur 20	9 sur 38
Nombre d'immeubles > 1 M\$	168 sur 1 122	7 sur 20	18 sur 38
Taux 2022 suite à l'équilibration	1,662 \$ → 1,930 \$		1,511 \$ → 1,700 \$
Revenus supplémentaires (2)	336 610 \$	55 216 \$	22 824 \$

(1) Immeubles concernés assujettis aux Lois sur les paiements versés en remplacement de taxes foncières (gouvernements fédéral et provincial).

(2) Ces revenus servent à assurer le respect des proportions de taxation historiques.

# Conversion du rôle et taux de taxes

2023 (suite)

Catégories d'immeubles	Non résidentiels (commerciaux) Référence (1)			Industriels		
	(valeur < 1 M\$)	(valeur > 1 M\$ à < 2 M\$)	(valeur > 2 M\$)	(valeur < 1 M\$)	(valeur > 1 M\$ à < 2 M\$)	(valeur > 2 M\$)
Taux 2022	1,819 \$	1,819 \$	2,012 \$	1,760 \$	1,760 \$	1,949 \$
Impact de la variation du rôle et maintien de la répartition de la charge fiscale	(0,157) \$	(0,157) \$	(0,082) \$	(0,249) \$	(0,249) \$	(0,249) \$
Taux 2022 suite à l'équilibrage	1,662 \$	1,662 \$	1,930 \$	1,511 \$	1,511 \$	1,700 \$
Diminution du seuil des strates de valeur de 2 M\$ à 1 M\$ (2023)		0,268 \$			0,189 \$	
Indexation (1,4 %)	0,023 \$					
Indexation (4,5 %)		0,087 \$	0,087 \$	0,068 \$	0,077 \$	0,077 \$
<b>Taux 2023</b>	<b>1,685 \$</b>	<b>2,017 \$</b>	<b>2,017 \$</b>	<b>1,579 \$</b>	<b>1,777 \$</b>	<b>1,777 \$</b>

La taxe foncière est calculée en fonction de l'évaluation des propriétés (par 100 \$ d'évaluation).

(1) Nouvelle sous-catégorie condotel créée en 2023 pour la catégorie d'immeubles non résidentiels (commerciaux). Le taux 2023 a été fixé à 1,685 \$, identique à la catégorie de référence.

# Taux de taxes des immeubles non résidentiels

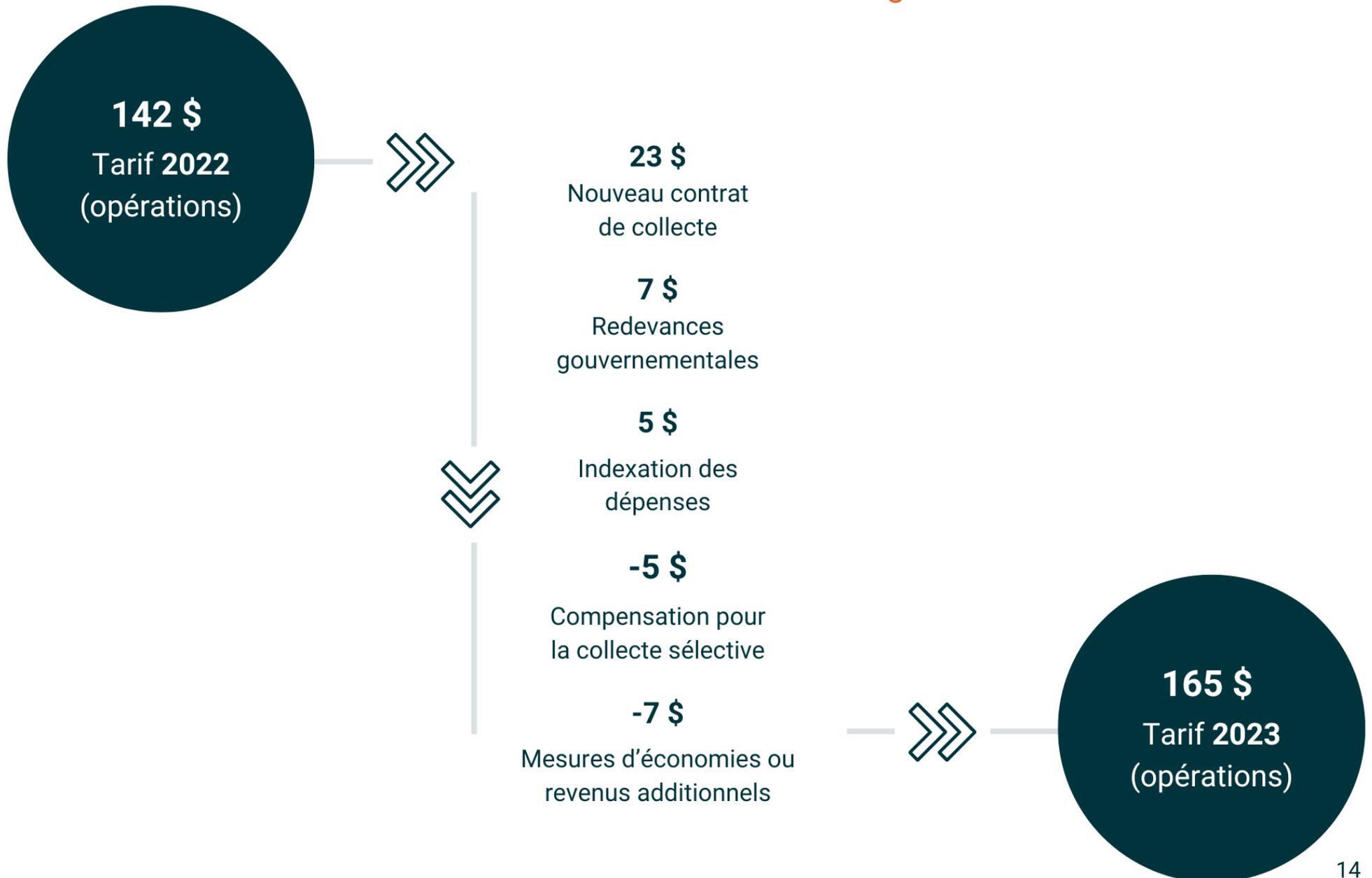
Villes de 45 000 à 55 000 habitants



	Taux adopté
Saint-Eustache (2022)	1,7245 \$
Rimouski (2022) (valeur < 2 M\$)	1,8190 \$
Rimouski (2022) (valeur > 2 M\$)	2,0120 \$
Châteauguay (2022)	1,8655 \$
Victoriaville (2022) (valeur < 0,5 M\$)	1,9500 \$
Victoriaville (2022) (valeur > 0,5 M\$)	1,9900 \$
Mascouche (2022)	2,0764 \$
Shawinigan (2022)	2,7207 \$
Moyenne (2022)	2,0545 \$
Rimouski (valeur < 1 M\$) (2023)	1,6850 \$
Rimouski (valeur > 1 M\$) (2023)	2,0170 \$

# Tarification

## Enlèvement et gestion des matières résiduelles



# Tarification

## Sommaire

	2022	2023			Variation
	Total	Opérations	Dette	Total	
 Aqueduc et égout (1)	254 \$	244 \$	17 \$	261 \$	7 \$
 Assainissement des eaux	78 \$	72 \$	8 \$	80 \$	2 \$
 Enlèvement et gestion des matières résiduelles	160 \$	165 \$	18 \$	183 \$	23 \$
 Vidange des fosses septiques	129 \$	127 \$	- \$	127 \$	(2) \$
 Eau - piscines (2)	S.O.	50 \$	- \$	50 \$	S.O.

(1) Incluant la réfection des entrées privées 47 \$ (2022 : 44 \$).

(2) Applicable aux immeubles desservis par le service d'aqueduc seulement.

# Compte de taxes moyen

Variation

	2022	2023	Variation	
<b>Évaluation résidence moyenne</b>	<b>218 000 \$</b>	<b>253 800 \$</b>	35 800 \$	16,4 %
Taxe foncière	2 193 \$	2 259 \$	66 \$	3,0 %
Tarifications	492 \$	524 \$	32 \$	6,5 %
<b>Total</b>	<b>2 685 \$</b>	<b>2 783 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>3,6 %</b>

Données sur l'IPC	2022	2023
Variation annuelle des 12 derniers mois (octobre - année de la préparation budgétaire)	4,7 %	6,9 %
Projection moyenne des institutions financières		
Automne (année de la préparation budgétaire)	2,9 %	<b>3,6 %</b>
Automne (révision année courante)	6,8 %	n.d.

# Compte de taxes moyen

Variation (suite)

	Variations	Compte de taxes moyen
<b>Compte de taxes moyen 2022</b>		<b>2 685 \$</b>
<b>Indexation à l'IPC projeté</b>	<b>3,6 %</b>	<b>98 \$</b>
<b>Contraintes budgétaires 2023 (augmentations &gt; IPC projeté pour 2023)</b>	(en milliers de \$)	
Augmentation du service de la dette	1 668 \$	74 \$
Augmentation du coût du carburant	1 237 \$	55 \$
Renouvellement du contrat de la collecte des matières résiduelles	571 \$	23 \$
Schéma de couverture de risque en sécurité incendie et annualisation de quatre pompiers (convention collective)	550 \$	24 \$
Révision des plans et règlements d'urbanisme et création de deux postes afin de soutenir la mise en valeur, le réaménagement et la densification du centre-ville	470 \$	21 \$
Autres augmentations (bitume, biens non durables, électricité, etc.)	460 \$	20 \$
<b>Total</b>		<b>217 \$</b>
<b>Compte de taxes moyen avant opportunités financières</b>	<b>11,7 %</b>	<b>3 000 \$</b>

# Compte de taxes moyen

Variation (suite)

	Variations	Compte de taxes moyen
<b>Compte de taxes moyen avant opportunités financières</b>		<b>3 000 \$</b>
<b>Opportunités financières</b>	(en milliers de \$)	
Augmentation des revenus d'intérêts	1 960 \$	(87) \$
Augmentation de l'assiette fiscale	1 092 \$	(49) \$
Nouvelle méthode de calcul des paiements tenant lieu de taxes	692 \$	(31) \$
Revenus additionnels liés au principe d'utilisateur-payeur (augmentation de tarifs) et à des mesures dissuasives (augmentation des amendes et permis d'arrosage)	465 \$	(21) \$
Diminution du seuil des strates de valeur foncière de 2 M\$ en 2022 à 1 M\$ en 2023 pour les immeubles non résidentiels et industriels	415 \$	(18) \$
Diminution de la consommation d'électricité (éclairage à DEL et autres)	240 \$	(11) \$
<b>Total</b>		<b>(217) \$</b>
<b>Compte de taxes moyen 2023</b>	<b>3,6 %</b>	<b>2 783 \$</b>

# Compte de taxes moyen

Villes de 45 000 à 55 000 habitants





**3**

Budget 2023

# Sommaire des prévisions budgétaires

(en milliers de \$)

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	Résolution à venir	Conciliation à des fins fiscales	Total
<b>REVENUS</b>	107 200 \$	2 181 \$	109 381 \$
Dépenses	108 414 \$	967 \$	109 381 \$
Conciliation à des fins fiscales	(1 214) \$	1 214 \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET DES AFFECTATIONS</b>	107 200 \$	2 181 \$	109 381 \$
<b>RÉSULTAT NET</b>	- \$	- \$	- \$

# Dépenses par fonction

(en milliers de \$)

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écarts
Administration générale	14 373 \$	14 687 \$	314 \$
Sécurité publique	14 940 \$	15 947 \$	1 007 \$
Transport	16 723 \$	18 298 \$	1 575 \$
Hygiène du milieu	12 988 \$	14 951 \$	1 963 \$
Santé et bien-être	870 \$	1 047 \$	177 \$
Aménagement, urbanisme et développement	5 102 \$	5 450 \$	348 \$
Loisirs et culture	16 158 \$	17 158 \$	1 000 \$
Dépenses de financement	8 094 \$	9 678 \$	1 584 \$
Immobilisations	4 824 \$	5 150 \$	326 \$
Affectations	7 974 \$	7 015 \$	(959) \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>102 046 \$</b>	<b>109 381 \$</b>	<b>7 335 \$</b>

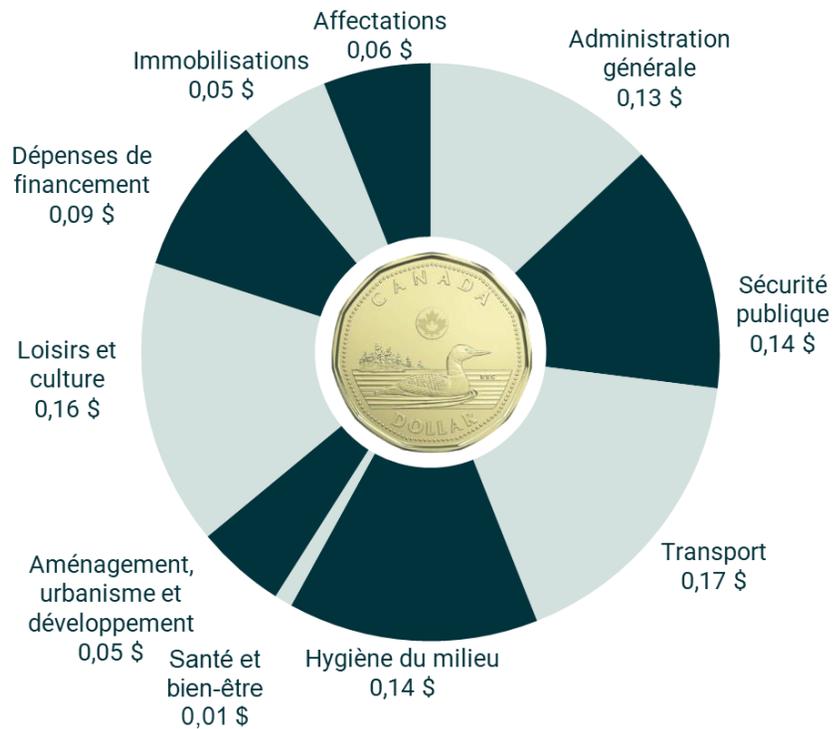
# Dépenses par nature

(en milliers de \$)

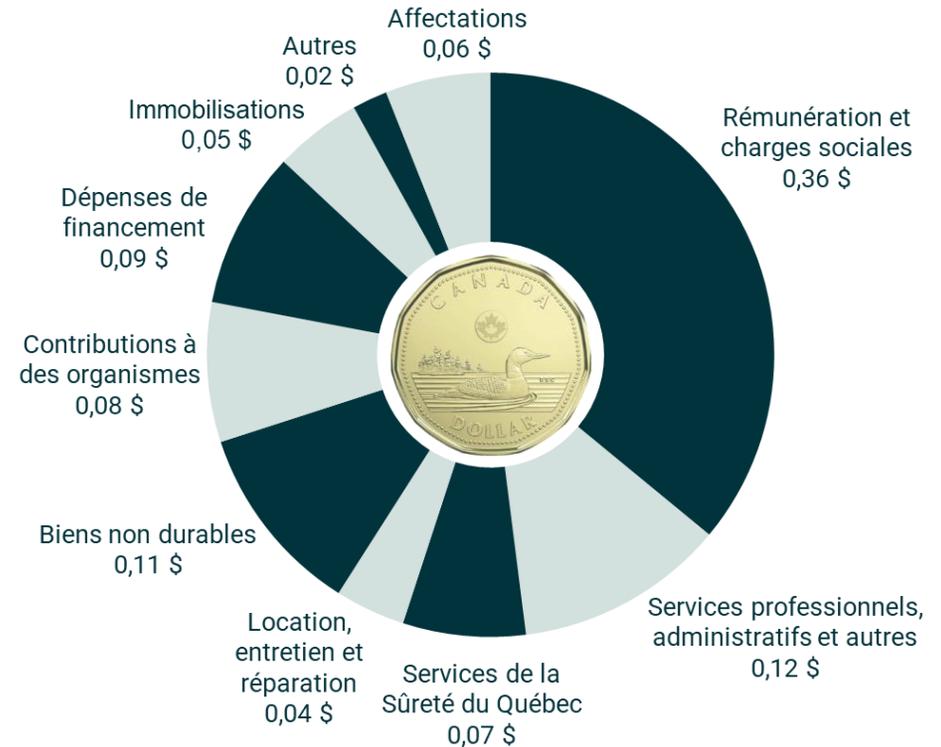
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écarts
Rémunération et charges sociales	37 170 \$	39 239 \$	2 069 \$
Services professionnels, administratifs et autres	12 472 \$	13 257 \$	785 \$
Services de la Sûreté du Québec	7 694 \$	7 910 \$	216 \$
Location, entretien et réparation	3 650 \$	4 415 \$	765 \$
Biens non durables	10 175 \$	11 986 \$	1 811 \$
Contributions à des organismes	8 543 \$	9 037 \$	494 \$
Dépenses de financement	8 094 \$	9 678 \$	1 584 \$
Immobilisations	4 824 \$	5 150 \$	326 \$
Autres	1 450 \$	1 694 \$	244 \$
Affectations	7 974 \$	7 015 \$	(959) \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>102 046 \$</b>	<b>109 381 \$</b>	<b>7 335 \$</b>

# Répartition des dépenses

## PAR FONCTION



## PAR NATURE



# Enlèvement de la neige

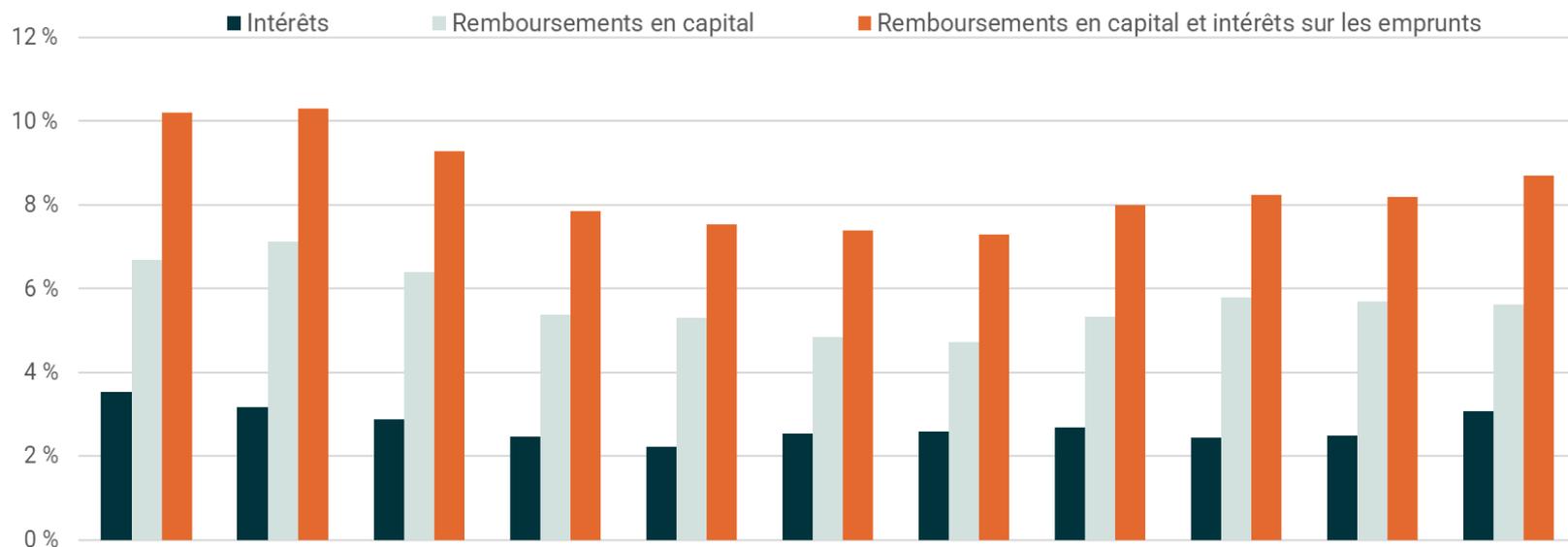
(en milliers de \$)

Budget pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écarts (\$)	Écarts (%)
Enlèvement de la neige	7 046 \$	7 731 \$	685 \$	9,7 %

Explication de la variation budgétaire	Écarts (\$)	Écarts (%)
<b>Variation des dépenses</b>		
Carburants	548 \$	7,7 %
Contrats d'enlèvement de la neige	140 \$	2,0 %
Autres dépenses	175 \$	2,5 %
	<b>863 \$</b>	<b>12,2 %</b>
<b>Mesures d'économie</b>	<b>(178) \$</b>	<b>-2,5 %</b>
Soufflage de la neige au lieu du ramassage sur certains terrains de la route 132		
Modification de la politique de déneigement (fins de semaine et chargement de la neige)		
Ajout de quartiers écohivernaux additionnels		
<b>Augmentation nette des dépenses</b>	<b>685 \$</b>	<b>9,7 %</b>

# Ratio du remboursement en capital et intérêts

Sur les dépenses totales



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Remboursements en capital et intérêts sur les emprunts (2)	7 314 \$ 10,21 %	7 677 \$ 10,30 %	6 986 \$ 9,28 %	6 231 \$ 7,85 %	6 105 \$ 7,54 %	6 307 \$ 7,38 %	6 641 \$ 7,30 %	7 199 \$ 8,01 %	7 813 \$ 8,23 %	8 235 \$ 8,18 %	9 433 \$ 8,70 %

# Revenus

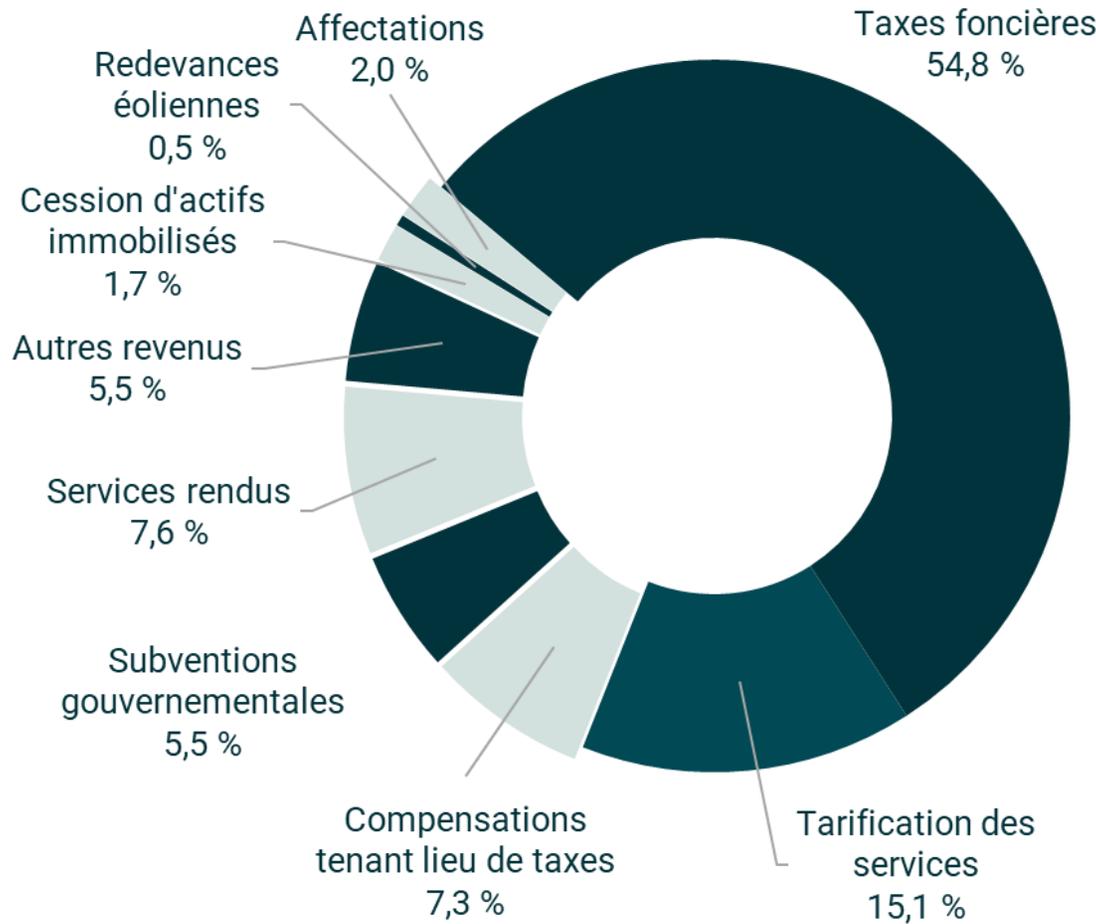
(en milliers de \$)

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2022	2023	Écarts
Taxes	72 952 \$	76 500 \$	3 548 \$
Compensations tenant lieu de taxes	6 519 \$	7 963 \$	1 444 \$
Subventions gouvernementales	5 562 \$	6 064 \$	502 \$
Services rendus			
Gestion des matières résiduelles	962 \$	1 070 \$	108 \$
Loisirs et culture	3 574 \$	4 009 \$	435 \$
Stationnement	504 \$	476 \$	(28) \$
Autres (ex. : aéroport, loyers, etc.)	2 441 \$	2 774 \$	333 \$
Autres revenus			
Droits sur les mutations immobilières	1 630 \$	1 708 \$	78 \$
Amendes et pénalités	993 \$	1 046 \$	53 \$
Intérêts	676 \$	2 688 \$	2 012 \$
Autres	377 \$	516 \$	139 \$
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>96 190 \$</b>	<b>104 814 \$</b>	<b>8 624 \$</b>
<b>Autres éléments</b>			
Cession d'actifs immobilisés	3 450 \$	1 826 \$	(1 624) \$
Redevances éoliennes	500 \$	560 \$	60 \$
Affectations	1 350 \$	1 622 \$	272 \$
Affectations liées à l'actif (au passif) au titre des avantages sociaux futurs	556 \$	559 \$	3 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>102 046 \$</b>	<b>109 381 \$</b>	<b>7 335 \$</b>



# Répartition des revenus

(en milliers de \$)



Répartition

	2022	2023
Résidentiels	62,8 %	62,6 %
Non résidentiels	26,5 %	26,6 %
Industriels	1,1 %	1,3 %
Terrains vagues desservis	1,0 %	0,9 %
6 logements et plus	7,9 %	7,8 %
Agricoles	0,7 %	0,7 %
Forestiers	0,0 %	0,1 %

# Compte de taxes municipales en ligne

Visitez l'**Espace citoyen** pour vos services en ligne personnalisés

[rimouski.ca/espacecitoyen](https://rimouski.ca/espacecitoyen)



## Modalités de paiement des taxes municipales

- Par le biais de votre institution financière;
- Par paiement préautorisé selon les échéances indiquées sur le compte de taxes;
- Par mode de 12 versements égaux (MVE) avec intérêts et pénalités;
- Par la poste avec des chèques postdatés;
- En personne, à l'hôtel de ville (carte de débit, argent comptant, chèque ou chèque postdaté).



Le budget est accessible en ligne

[rimouski.ca/budget](https://rimouski.ca/budget)